



COURRIEL

le 04 mars 2021

Ministères des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Direction de gestion des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue

**Objet : Commentaires et préoccupations du CREAT dans le cadre de la consultation publique sur les plans d'aménagements forestiers intégrés opérationnels (PAFIO) de l'Abitibi-Témiscamingue de 2021**

Les commentaires et questionnements du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) sont présentés en différents grands thèmes et concernent généralement plusieurs unités d'aménagement (UA). Les UA concernées par ce document sont : UA 081-51, UA 081-52, UA 082-51, UA 083-51, UA 084-51, UA 084-62, UA 086-51.

**Zone de conservation et de protection des territoires**

Le CREAT est préoccupé par les grandes surfaces présentées dans les plans de récupérations de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ou par les grands secteurs qui entourent différentes aires enregistrées dans le registre des aires protégées. Par exemple, l'ensemble du secteur dans l'UA 81-52 entre les lacs Lescot et Ogascane abrite plusieurs refuges biologiques qui se retrouvent enclavés dans les secteurs de récupération de la TBE. C'est également le cas pour les secteurs de récupération de la TBE dans l'UA 82-51, ainsi que pour les secteurs de coupe de régénérations à l'ouest de l'UA 83-51. Les secteurs de consultation actuels et passés présentent une forte activité dans ces territoires. L'épidémie de TBE représente une perturbation naturelle de grande échelle avec des conséquences importantes pour les peuplements en place. Les effets cumulatifs de cette perturbation naturelle et des travaux forestiers sont préoccupants pour le maintien des rôles des refuges biologiques. Le CREAT aimerait savoir si des études ou des inventaires concernant l'état de ses refuges biologiques ont été réalisés récemment. De plus, le CREAT s'interroge à savoir s'il serait possible d'envisager plus de rétention et/ou une diversité dans les patrons d'îlots résiduels, dans ces secteurs afin de maintenir une connectivité écologique.

## **Chemins multiusages**

Les quantités de chemins en consultations est très élevées même si le CREAT est bien conscient que ceci représente l'ensemble des possibilités de chemin et qu'ils ne seront pas tous réalisés. Ce réseau de chemins s'accroît rapidement depuis quelques années et ces chemins s'enfoncent toujours plus loin vers des secteurs peu fréquentés. Le CREAT réitère la pertinence de mettre en place un suivi annuel sur le portrait des chemins forestiers. Un tel exercice permettrait d'avoir un portrait exact sur le nombre de kilomètres réellement implantés et améliorés, notamment. Est-ce que cette recommandation a été discutée auprès des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la région, tel que suggéré dans nos correspondances du PAFIO 2020 ?

De plus, le CREAT constate deux grands secteurs avec des fermetures de chemins planifiés (réserve de biodiversité des Caribous de Val-d'Or et au sud du réservoir Decelles. Cette information est accueillie favorablement. Serait-il possible d'avoir plus d'information sur le sujet : raison des fermetures, nombre de kilomètre de chemin fermé, calendrier des travaux, méthodes de fermeture ? Le CREAT souhaiterait que ce genre de fermeture soit planifié pour d'autres secteurs, par exemple (de façon non exhaustive) : Chantier CAMBRAI, ROSE, BERAUD, CLERION dans l'UA 83-51, les grands secteurs de récupération de la TBE dans l'UA 82-51 et 81-52.

## **Aménagement forestier**

### **Plan spécial de récupération des secteurs affectés par la tordeuse de bourgeons de l'épinette**

Bien conscient que ces secteurs représentent une valeur économique de bois conséquente et que les plans spéciaux de récupération sont établis en vertu de l'article 60 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF), les travaux de récupération des secteurs affectés par la TBE sont sources de plusieurs inquiétudes et questionnements pour le CREAT.

En effectuant des coupes de régénération dans L'UA 08351 ainsi que dans l'unité d'aménagement voisine 08251, comment évaluez-vous les risques reliés à la perte de diversité du milieu concernant les ennemis spécifiques naturels ou non à l'insecte (par exemple, les oiseaux, les mammifères, les insectes parasitoïdes) contribuant au contrôle naturel de la population de la TBE ? Par ailleurs, les jeunes arbres sont généralement considérés plus sensibles aux perturbations et les impacts de la TBE n'y font pas exception. Ainsi, les jeunes peuplements résiduels ou les régénérations après coupes seraient très vulnérables à la TBE encore présente ou tout autre stress environnemental sévère. Le CREAT aimerait savoir si des stratégies particulières sont étudiées ou mises en place pour la régénération et les jeunes peuplements de ce secteur et quels suivis seront faits à ce sujet.

Le CREAT aimerait également avoir plus d'informations quant au calendrier des opérations pour ces secteurs. Le PAFIO détermine un délais possible de 5 ans entre la consultation et la réalisation des travaux. Or, le plan d'aménagement spécial de ces secteurs est pour la période 2019-2022. Est-il estimé que l'ensemble de ces secteurs sera récupéré d'ici la fin de l'année 2021-2022 ? Est-ce qu'un plan d'aménagement spécial pour les années subséquentes est envisagé ou en élaboration ?

Par ailleurs, les enjeux d'aménagement écosystémiques sont détaillés pour l'unité de gestion (UG) 81 dans le plan spécial de récupération, mais sont simplement définis "*à proposer pour les UG 82 et 83*". Il y est question de vieilles forêts, de connectivité dans le paysage, de concentration des récoltes, etc. Le CREAT aimerait savoir quels enjeux et quelles actions ou mesures sont appliquées pour les UG 82 et 83 ?

### **Érablière**

Les érablières et leur potentiel acéricole représentent des écosystèmes particuliers et peu communs dans le paysage. Comment sont conciliés les objectifs régionaux d'augmenter les proportions de résineux avec les besoins spécifiques de ces peuplements forestiers ? Certaines érablières se situant dans les secteurs affectés par la TBE ou par des coupes de régénération dans l'UG 81 risquent de se retrouver enclavées et isolées. Leur capacité ou leur rôle à titre de "foyer ou de relais de dispersion" pourrait être altéré par les coupes de régénération et des traitements après coupes favorisant les résineux. Est-ce que les objectifs d'aménagement augmentent le nombre de facteurs prédisposant au dépérissement à moyen terme des érablières ?

### **Processus de consultation - communication et participation**

Le CREAT souhaite saluer l'effort qui a été fait pour tenir des séances d'information publiques partout en région malgré les mesures sanitaires qui empêchaient la tenue de séances publiques en personne.

Concernant la carte interactive de consultation publique, le CREAT note quelques améliorations, avec la présence d'un onglet de recherche et l'organisation des couches de données disponibles. Le regroupement des catégories permet de les retrouver facilement. Cependant, certaines catégories devraient se retrouver plus en bas de liste comme l'option « Unités d'aménagement », qui vient cacher d'autres informations déjà sélectionnées, par exemple des données écologiques et forestières. Aussi, à défaut d'avoir une valeur quantitative, il serait utile de pouvoir sélectionner de façon indépendante les chemins implantés (IM) versus les autres (AM-EN-RE). Ceci permettrait rapidement pour le public de voir les nouveaux chemins envisagés, car la différence entre les traits pleins et continus est parfois difficile à voir.

Lorsque la carte est zoomée plus 0 - 300 m selon l'échelle, les informations des activités de consultations disparaissent, ce qui a occasionné quelques difficultés de lecture occasionnellement.

Le CREAT a noté une information confuse pour le chantier NC\_MAGANASSIPI\_3 où il y a un chevauchement de type de travaux différents : TCPR et CR.

Enfin le CREAT souhaite réitérer son souhait de pouvoir obtenir des autorisations spéciales et temporaires d'avoir l'information des activités en consultations sous forme de données shapefiles pour parfaire ses commentaires et questionnements adressés.

En vous remerciant d'avance de votre écoute et des réponses que vous nous ferez parvenir, veuillez agréer, nos salutations les plus distinguées.



**Aurore Lucas** | **Chargée de projets**

255, Avenue Principale, bureau 109

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7G9

Téléphone : **819-279-1856**

Courriel : [aurorelucas@creat08.ca](mailto:aurorelucas@creat08.ca)